

Proposition soumise par les résidents des 2815 à 2845 avenue Willowdale dans le cadre de la consultation publique sur le Campus de la montagne de l'Université de Montréal

Nous nous réjouissons que :

- . l'Université de Montréal lance une consultation publique ;
- . l'Université de Montréal, dans son Plan directeur d'aménagement, adhère aux principes du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique ;
- . l'Université de Montréal se montre soucieuse de la mise en valeur et de la conservation du patrimoine qu'elle détient ou représente.

Nous demandons que l'on retire et efface tout ce qui reste du projet "Promenade Colin"¹ pour les raisons suivantes :

1. Il contrevient aux principes du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique ;
2. Il accroît la dangerosité du lieu où il est implanté ;
3. Il ne répond à aucun besoin des personnes qui transitent par le tronçon de rue où il se situe ;
4. Il constitue une nuisance pour les riverains ;
5. Il crée un hiatus fâcheux avec l'architecture du Pavillon Roger Gaudry.²

Plus précisément :

1. La Promenade Colin contrevient aux principes du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique

Le mobilier et les plantes qu'on y a introduits à forts coûts depuis l'été 2017 (plusieurs centaines de milliers de dollars !) n'ont pas subsisté. C'est donc un fiasco en termes de développement durable (Voir des faits supplémentaires au point 1 du document intitulé "Information additionnelle"). En outre, vu leur nature et leur courte durée de vie, ils n'ont en rien contribué à réduire la chaleur dégagée par la chaussée et les immeubles environnants.

2. La Promenade Colin accroît la dangerosité du lieu où elle est implantée

Il semble que l'on ait voulu améliorer la sécurité des piétons depuis le Boulevard Edouard-Montpetit jusqu'à HEC, puis jusqu'à la Faculté de l'aménagement. Le résultat est à l'opposé de ce que l'on souhaitait. Les étudiants, les professeurs, les employés des institutions environnantes, en particulier ceux de l'Hôpital Sainte-Justine, et les adultes

¹ Implantée sur le tronçon de la rue Louis-Colin situé entre le Boulevard Edouard-Montpetit et le terrain de la Faculté de l'aménagement.

² De nombreuses photos prises entre 2017 et 2021 et qui illustrent chacun de ces points pourront être produites sur demande.

qui y amènent des enfants, traversent l'espace n'importe où et dans n'importe quel sens, empruntant peu les trottoirs, consultant leur téléphone ou même causant entre eux, non sur la partie "sécurisée", mais sur l'étroite voie réservée à la circulation. Même si les automobiles et les camions y sont peu nombreux et les conducteurs prudents, les bicyclettes, les mobylettes et maintenant les trottinettes y abondent et y croisent à contre sens dans un joli chaos. Le lieu y est donc devenu très dangereux. Une fausse sécurité y est créée en grande partie par les appellations "promenade" et "rue piétonnière" qui apparaissent sur une grande pancarte plantée au tout début de la promenade (Voir des faits supplémentaires au point 2 du document intitulé "Information additionnelle").

3. La Promenade Colin ne répond à aucun besoin des personnes qui empruntent le tronçon de rue

On a voulu, paraît-il, faire de la Promenade Colin un endroit de détente. Malheureusement, il n'en est rien. Elle est plutôt, et depuis ses débuts, un lieu sale et délabré où des braillards viennent le soir consommer de l'alcool, et où traînent le jour quelques désœuvrés. Elle n'est pas utilisée par les riverains qui n'en ont rien à faire, car ils ont chez eux terrains ou terrasses agréables où se détendre (Voir des faits supplémentaires au point 3 du document intitulé "Information additionnelle"). Ils n'ont d'ailleurs guère d'enfants à y envoyer jouer, même en temps de pandémie³. La véritable vocation du lieu est d'être un endroit de passage à la fois sécuritaire et rapide, car on s'en rappelle, le traversent : des professeurs, des étudiants (on oublie trop facilement que la plupart travaillent en plus d'étudier et que plusieurs sont déjà chef de famille ; ils n'ont donc pas le loisir de flâner aux approches de l'université), des employés des institutions environnantes ou des patients qui se rendent à l'hôpital voisin.

4. La Promenade constitue une nuisance pour les riverains

1. Le bruit

Avec les années et l'extension du campus de l'Université de Montréal, les bruits environnants ont beaucoup augmenté, qu'il s'agisse de ceux que produisent le fonctionnement des bâtisses (en particulier celui des moteurs qui assurent leur climatisation ou leur ventilation), l'entretien des terrains et la croissance du nombre d'étudiants. (Voir des faits supplémentaires au point 4 du document intitulé "Information additionnelle"). Les riverains acceptent ce fait sans sourciller. Mais ils refusent que s'y ajoutent sans aucune nécessité : des conversations tenues sous leurs fenêtres, des cris et le braillage de gens alcoolisés !

2. Le vandalisme

Une pancarte de guingois depuis des années, un mobilier délabré, des plantes dans un état pitoyable, un sol barbouillé et sale invitent à la déprédation. Depuis

³ L'arrondissement se termine à une centaine de mètres du tronçon de la rue Louis-Colin, et les quelques maisons qui s'y trouvent n'abritent que deux ou trois familles dont les enfants sont encore en âge "d'aller jouer dans la rue". Quant aux habitants de l'arrondissement d'Outremont, ils ne semblent pas tentés de fréquenter un endroit délabré et sale.

l'installation de la Promenade, les riverains voient leurs terrains envahis par les canettes de bière vides et toutes sortes de débris. En outre, les résidents des 2843 et 2845 Willowdale ont eu à déplorer le dépôt d'ordures, le vol de dispositifs d'arrosage et l'apparition de tags sur leur propriété. Rien de tel ne s'était produit durant les 40 années précédentes!

3. L'entretien de "l'Îlot Willowdale"

Les espaces de stationnement dans l'Îlot Willowdale sans vignette sont occupés à long-terme par des automobiles qui empêchent le nettoyage des rues Louis-Colin et Willowdale entre le 1^{er} avril et le 1^{er} décembre.

5. La Promenade crée un hiatus fâcheux avec l'architecture du Pavillon Roger Gaudry

La Promenade qui, actuellement, ressemble fort à une cour d'école de milieu défavorisé mal entretenue, constitue une incohérence formelle choquante avec le Pavillon principal construit par Ernest Cormier. Il s'agit en effet de l'un des bâtiments art déco les plus réussis d'Amérique du Nord, doté en outre d'une esplanade grandiose et d'un long accès paysagé. Pour y faire suite, ne pourrait-on implanter, conduisant au Pavillon de l'aménagement, une allée bellement arborée ? *En somme*, la Promenade Colin, qui ne semble tenir aucune de ses promesses, paraît causer des ennuis aux riverains et contrevenir aux valeurs énoncées dans le Plan directeur d'aménagement du Campus de la montagne pourrait avantageusement disparaître et faire place à un aménagement cohérent avec celui du Pavillon Roger Gaudry. Y gagneraient un nombre important d'acteurs. L'Université elle-même y trouverait une plus grande cohérence entre ses gestes et les valeurs qu'elle clame siens ; les piétons, un endroit sécuritaire ; les riverains, un voisinage agréable et accordé aux caractéristiques de leur quartier ; l'arrondissement, un endroit ombragé supplémentaire⁴, qui l'aiderait à lutter contre les étés chauds qui commencent à accompagner les changements climatiques déjà expérimentés en Europe.

Le projet d'agrandissement de la Faculté d'aménagement

Dans les documents produits par l'Université de Montréal, on propose une extension en continuité de l'existant et l'addition d'un étage en retrait. On affirme qu'il n'y aura aucun impact sur le couvert végétal et un faible impact sur la rue Darlington et ses riverains. On s'y préoccupe des conséquences sur les résidents de cette rue, mais pas du tout sur ceux de la rue Willowdale. Or l'ajout privera d'ensoleillement à partir de 15h ou de 17 h, selon les saisons, les résidents dont les maisons bordent le terrain de l'Université. Par ailleurs, le bruit déjà fort, constant et difficilement supportable des systèmes de ventilation augmentera avec l'ajout d'une hauteur de 128,1 mètres et d'une superficie de 2292 mètres carrés ! (Voir des faits supplémentaires au point 5 du document intitulé "Information additionnelle")

⁴ L'examen d'une carte détaillée du quartier révèle que, de tous les tronçons de rue parallèles à celui de la rue Louis-Colin, ce dernier est nettement moins arboré.

Compte tenu de ce qui précède :

Nous proposons que la rue Louis-Colin au-delà du Boulevard Edouard-Montpetit et jusqu'à la fin de l'impasse soit arborée, que ses trottoirs côté 'est' et côté 'ouest' soient élargis de manière à permettre à quiconque le désire de circuler en toute sécurité.

*

Nous demandons de participer, à titre de partie prenante, à la conception du réaménagement de l'extrémité ouest de la rue Louis Colin.

*

Nous demandons également l'abandon de l'agrandissement de la Faculté de l'aménagement tel que proposé dans le dernier Plan directeur.



Pour Gilles Tassé et Colette Dufresne-Tassé, 2845 et 2843, avenue Willowdale



Lyse Sénécal pour les 2841 et 2839, avenue Willowdale



Pierre Dumas pour les 2815 et 2817, avenue Willowdale

INFORMATION ADDITIONNELLE

1. Comme nous l'avions prévu et souligné auprès du Directeur de l'Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, une partie du mobilier a été détruit par les déneigeurs au cours des trois derniers hivers. Le résiduel du mobilier, trop fragile, a été retiré en juin 2020, car il était devenu plus ou moins utilisable. L'arrivée, au cours de l'été 2020, d'énormes pots contenant des prunus et des bleuetiers a mal tourné, la plupart n'ayant pas survécu. Les passants ont opté pour utiliser ces pots comme poubelles ! L'entreprise privée qui a fourni l'ensemble d'arbustes dans le cadre de son programme 'Plante ta graine' n'avait pas été mandatée par l'arrondissement, a bien affirmé son directeur.
2. À l'angle de la rue Louis-Colin et du Boulevard Edouard-Montpetit, la vue vers l'est est obstruée par une structure en béton remplie surtout de mauvaises herbes qui, durant l'été, atteignent facilement un mètre. S'y ajoute un grand panneau planté dans la structure. Le tout empêche littéralement automobilistes et cyclistes de voir les piétons présents sur leur gauche.
3. Les riverains du projet pilote 'Promenade Colin - Une rue piétonne afin de promouvoir l'agriculture urbaine et les initiatives étudiantes et citoyenne' ont été écartés du processus de décision, de planification et d'installation. Ce projet qui devait être d'une durée de deux ans n'a répondu à aucune des attentes ou des besoins des riverains, et encore moins aux objectifs de l'UdM et des HEC énoncés dans l'Entente cadre de 1996. Nous sommes toujours en attente des conclusions de ce projet, terminé il y a maintenant deux ans
4. L'annuelle quinzaine d'initiations est particulièrement bruyante. S'y ajoutent, jusqu'aux froids, et reprennent avec la belle saison, les "partys du jeudi soir" qui ne se terminent pas toujours à 22h, que ce soit dans les locaux de HEC ou de la Faculté de l'aménagement !
5. Le boisé du parc de la Faculté de l'aménagement est en piètre état et ne ressemble plus à ce qu'il était lors de son installation. Les innombrables rassemblements d'étudiants et le piétinement dans tous les sens des passants dans cet espace fragile ont détruit presque entièrement le gazon. Les érables centenaires, dont quelques-uns viennent d'être abattus, sont fortement atteints. Aujourd'hui, le sol est composé de terre aplatie, et lors de jours de pluie, il se transforme en une vaste étendue de boue. Il semble tellement compacté qu'il n'arrive plus à se drainer correctement. La plupart des frênes, plantés il y a plus de vingt ans, ont été malades eux aussi et, bien que traités, ils sont encore fragiles. L'ajout d'un quatrième étage au Pavillon de l'aménagement diminuera leur ensoleillement l'après-midi, ce qui n'est en rien désirable, vu leur état actuel. Il y aurait donc lieu de revoir le projet d'agrandissement proposé en tenant davantage compte de ses impacts sur le voisinage et en prévoyant un entretien plus attentif des arbres et du sol du parc qui entoure le Pavillon de l'aménagement.